

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 50 (1942)

Heft: 10

Anhang: Was erwartet uns in der Schweiz?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Wir sind uns alle schwesterlich.
Aber Abende sind, da wir frieren
und einander langsam verlieren,
und eine jede möchte ihren
Freundinnen flüstern: Jetzt fürchtest du
dich...*

*Die Mütter sagen uns nicht, wo wir sind,
und lassen uns ganz allein —
wo die Aengste enden und Gott beginnt,
mögen wir vielleicht sein...*

Rainer Maria Rilke.



Was erwartet uns in der Schweiz?

Von der Reise und den vielen neuen Eindrücken übermüdet, warten die Kinder, in Genf angekommen, auf die Aufforderung, aus dem Zuge zu steigen. — Che ci attende in Isvizzera? Stanchi dal viaggio e dalle nuove impressioni, i bambini arrivati a Ginevra attendono l'ordine di scendere dal treno. (Photo J. Cadoux, Genève.)



Nous voilà en Suisse!

Eccoci in Isvizzera! (Photo J. Cadoux, Genève.)

Extrait des délibérations du Comité central

Session du 23 février 1942 à Berne.

a) *Mutations.* Dans la période du 23 octobre 1941 au 18 février 1942, les sections ci-dessous sont entrées dans le giron de l'Alliance suisse des Samaritains: Uezwil (Argovie), Nottwil-Oberkirch (Lucerne), Donneloye (Vaud), Stabio (Tessin), Fischbach (Lucerne), Ligornetto-Genestrerio (Tessin), Attalens (Fribourg), Pedrinatte (Tessin), Feldbrunnen-Riedholz (Soleure), Arzo «Montagna» (Tessin), Schongau (Lucerne), Mézières (Vaud), Pregassona (Tessin), Limpach (Berne), Zumikon (Zurich), Flüelen (Uri), Chavannes-les-Forts (Fribourg), Messen (Soleure), Niedergösgen (Soleure), Klein-Emmental (Berne), Danis-Tavanasa (Grisons) et Bubendorf (Bâle-Campagne). La section de Kradolf-Sulgen a changé de nom et s'appelle maintenant section de Sulgen. La section de Punt-Ota n'existe plus en tant que section autonome. Son avoir a été repris par la section de Zernez. La section de Schönenwerd-Niedergösgen se nomme maintenant section de Schönenwerd, étant donné qu'une section autonome a été fondée à Niedergösgen.

b) Le colonel Remund, médecin-chef de la Croix-Rouge, oriente l'assemblée sur l'action de la Croix-Rouge en faveur des enfants victimes de la guerre. Des directives précises sur l'organisation et sur les collectes à effectuer, ainsi que sur cette action en général paraîtront sous peu.

c) *Action de la Fête nationale 1942.* Le résultat de la collecte de la Fête nationale 1942 sera mis au profit de l'Alliance suisse des Samaritains et du Don national. La répartition se fera selon les dispositions prises. Nous attendons une fervente participation de la part de nos samaritains quant à la vente des insignes, des cartes et des timbres. Des instructions plus complètes à ce sujet suivront en temps opportun.

d) *L'Assemblée ordinaire des délégués* de l'Alliance suisse des Samaritains aura lieu en date du 14 juin 1942 à Coire. Sont discutés: le programme en général et l'ordre du jour. En temps voulu, nous communiquerons des détails y relatifs soit dans notre organe officiel, le journal *La Croix-Rouge*, soit par circulaire.

e) *La liste des lauréats de la médaille Henri Dunant pour 1942* est soumise à un contrôle et les propositions trouvées conformes sont acceptées.

f) *Les comptes de l'exercice 1941*, bouclés par le Secrétariat général et vérifiés par les réviseurs, sont discutés et approuvés aux fins des soumettre à l'Assemblée des délégués.

g) *Le budget 1943* subit un contrôle en tenant compte du projet proposé par le Secrétaire général et le Comité directeur. Il est adopté aux fins d'être présenté à l'Assemblée des délégués.

Il sera proposé à l'Assemblée des délégués de présenter à l'avenir non un budget établi pour une année et demie à l'avance, mais seulement pour l'exercice en cours, ceci en vue des temps actuels par lesquels il est extrêmement difficile d'évaluer, même approximativement, les recettes et les dépenses probables pour une période aussi prolongée.

h) *Film.* Les copies de notre film «L'activité des samaritains» qui ont été présentées déjà plusieurs centaines de fois sont maintenant